



## **Synthèse du mémoire de Master 2 Jade Ballot**

### **Précarités en Chartreuse, pourtant que la montagne est belle. Analyse sociologique de la pauvreté-précarité en milieu rural de moyenne montagne**

#### **Un groupe de travail pauvreté-précarité en milieu rural d'AURA**

Cap Rural et la Laboratoire d'Études rurales (Université Lyon2) co-animent le groupe de travail pauvreté-précarité en milieu rural (GT16), dans le cadre du plan national de prévention et de lutte contre la pauvreté-précarité en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce groupe de travail fonctionne depuis juin 2020, sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt publié en mars 2020. Il regroupe une cinquantaine d'organisations (collectivités territoriales, services de l'Etat, associations et organisations professionnelles, organismes parapublic, enseignement-recherche...) et travaille sur différents sujets thématiques en mobilisant des moyens d'action spécifiques. Ceux-ci ont permis de financer, entre autres, l'élaboration d'une méthode de diagnostic territorial de la pauvreté-précarité sur un EPCI « rural » et deux mémoires de master réalisés par trois étudiantes : un master 2 en sociologie dans le Massif de Chartreuse réalisé par Jade Ballot et d'une durée de 5 mois, et un mémoire de M1 dans le département de l'Allier en lien avec les Centres sociaux. Ces travaux d'études visaient à connaître le ressenti des personnes en situation de pauvreté sur ces territoires. Toutefois, par les conditions sanitaires liées au covid 19, les étudiantes n'ont pu rencontrer que peu de personnes en situation de précarité-pauvreté. En revanche, elles ont fait, notamment en Chartreuse, un important travail de collecte auprès d'acteurs locaux et de personnes ressources. Quelques données ont pu enrichir également les réflexions du groupe de travail dans le cadre d'une recherche menée sur les jardins en milieu rural. Cela a permis de voir la place donnée aux personnes en situation de pauvreté-précarité dans les jardins collectifs de différents territoires ruraux.

Le mémoire de Jade Ballot a été réalisé sur le territoire de la communauté de communes Cœur-de-Chartreuse avec l'appui du PNR et du Centre social de Saint-Laurent-du-Pont. Jade Ballot, outre les nombreux entretiens avec des personnes ressources : élu, CCAS, associations, Centre social..., dans le territoire et sur ses marges, a pu réaliser 16 entretiens longs auprès de personnes en situation de pauvreté-précarité.

#### **Un territoire de montagne contrasté**

La communauté de communes Cœur de Chartreuse est un EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) constitué en janvier 2014 suite à la fusion de trois EPCI. Il regroupe au total 17 communes dont 7 en Isère et 10 en Savoie, et compte 17 032 habitants en 2017 (INSEE). C'est un territoire de moyenne montagne à proximité de trois agglomérations importantes : la métropole grenobloise, Voiron et Chambéry. Le territoire de Cœur de Chartreuse est complexe : s'il appartient dans sa totalité au PNR de Chartreuse, il est traversé par une limite départementale (ce qui est important en termes d'action sociale, de transports publics...). Il est également contrasté : entre « montagne » et « plaine », entre influence urbaine, petites villes et un habitat diffus.

#### **De la complexité à établir une action sociale intercommunale et interdépartementale...**

Dans un EPCI appartenant à deux départements différents, l'intervention sociale est complexe et cela d'autant plus que les habitants appartiennent à des bassins de vie différents entre les trois pôles

urbains, « *ce qui peut rendre la tâche difficile pour nous, professionnels, pour identifier et répondre à leurs besoins...* ». Cette complexité est renforcée par le fait qu'il n'y a pas de CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : « *le fait que Cœur-de-Chartreuse soit un millefeuille de limites administratives complexifie une action sociale intercommunale, comme on n'a pas la compétence c'est chaque commune qui met en œuvre les politiques sociales qui sont données par le département, et comme on est sur deux départements...* ». Les caractéristiques spatiales de l'EPCI renforcent ces difficultés : « *l'éloignement des communes, les départements Isère et Savoie qui ne gèrent pas forcément de la même façon, être à cheval entre deux départements qui restreint le dialogue entre professionnels, élus et associatifs, reste le plus dur à surmonter pour une action sociale entière. Ce n'est pas évident quand nous n'avons pas la même façon et les mêmes moyens de gérer les difficultés des habitants* », remarque une assistante sociale.

Les acteurs soulignent donc la **difficulté de lutter efficacement contre la pauvreté**, notamment à cause de l'absence de relais pour traiter ces questions, les compétences des acteurs qui se recoupent, des logiques et dynamiques d'acteurs dont les ressorts territoriaux ne sont pas les mêmes, ajouté à cela les distances et la dispersion des situations ou de l'habitat diffus qui ne permettent pas toujours de donner une palette de solutions aux situations de précarité.

### La mobilité un enjeu-clef

**La mobilité est centrale dans ce territoire de montagne** pourtant proche de la métropole de Grenoble et de Voiron. « *En fait ici tout est pensé et aménagé par rapport au présupposé que tout le monde possède une voiture, or ce n'est pas le cas pour tout le monde, et les transports en commun ne sont pas adaptés à la demande au niveau des horaires, de la fréquence, et ils passent dans les centres des communes et pas dans les hameaux* » (entretien). La voiture est un sujet très largement abordé lors des rencontres avec des habitants, en posséder une est une norme, et ne pas en avoir constitue un frein réel dans la vie quotidienne. Sur 16 habitants en situation de pauvreté-précarité enquêtés, 8 ne possèdent pas ou plus de véhicule, et 6 en possèdent une mais pour des raisons de santé et/ou financières ne peuvent plus l'utiliser.

Les questions de la voiture et celles de l'absence ou la faiblesse (ou inadaptation) des transports collectifs, y compris le transport à la demande, sont encore plus délicates dans un territoire de montagne, où de surcroît l'habitat de chaque commune est étagé (nombreux hameaux). L'isolement et l'éloignement est encore plus fort dans les hameaux. Ces difficultés sont accrues par les conditions hivernales. La voiture n'est pas seulement une norme, c'est un impensé et cela d'autant plus qu'il y a de **forts contrastes sociaux** dans ce territoire, entre des cadres, qui viennent y habiter pour le cadre de vie et qui sont très mobiles, et des personnes précaires peu mobiles. Il ne s'agit pas seulement d'avoir ou de ne pas avoir de voiture, mais de pouvoir l'utiliser : être âgé, jeune ou handicapé ; entretenir sa voiture et acheter de l'essence. Certains renoncent à se chauffer quelques temps pour pouvoir continuer à se déplacer, incarnant la réalité d'une double vulnérabilité énergétique, dans le logement et dans le transport.

Les difficultés de mobilité sont contraignantes **pour l'accès à l'emploi**. Il y a en effet contradiction ici, comme dans d'autres territoires ruraux, entre l'injonction à la mobilité pour trouver de l'emploi et l'impossibilité d'être mobile. Pour les jeunes comme pour les moins jeunes du territoire de Chartreuse, l'accès à l'emploi et à la formation relève d'un parcours parsemé d'embûches, compte tenu des difficultés de mobilité, du modèle économique du territoire, de l'inadaptation fréquente des qualifications, des trajets beaucoup trop longs et coûteux, etc... S'y ajoutent pour les familles monoparentales notamment, des problèmes de garde d'enfants. Aussi un acteur souligne-t-il : « *Ce que*



*je trouverais intéressant c'est qu'on favorise beaucoup plus l'insertion avec des moyens et contrats plus faciles pour permettre à des gens de participer et se redonner les moyens financiers, dans un environnement de proximité, dans une économie de proximité, pour ne pas avoir à faire des dizaines de kilomètres pour aller bosser. »*

La question de la mobilité croise celle de **l'accès aux services** : services marchands pour le coût de la vie et services publics, dont ceux qui permettent l'obtention des droits et de l'aide. Pour les achats : « *Je pense que c'est plus simple d'être précaire et d'avoir un petit budget en ville, car tu as beaucoup plus de choix dans les lieux où tu peux t'approvisionner en nourriture, en vêtements..., alors qu'ici si tu as un petit budget tu ne peux pratiquement jamais te faire plaisir...* ». Quant aux services : aide alimentaire, recours aux droits, etc. là encore les distances sont importantes et nécessitent d'être de plus en plus mobile. Ainsi une habitante constate : « *Ici y'a pas de proximité en termes de services, quand on dit que la campagne c'est synonyme de proximité, ce n'est pas le cas, pour moi en tout cas. Je dois toujours me déplacer et de plus en plus loin j'ai l'impression* ». Pour l'accès aux services, une difficulté s'ajoute, celle de la **suppression des permanences sur le territoire**, et l'éloignement de ces structures à minimum 25 minutes de trajet en voiture. Les suppressions posent non seulement la question de la mobilité, mais aussi celle de la **fracture numérique** : la difficulté d'usage des outils internet, de la difficulté budgétaire pour s'équiper, de l'accès internet en région de montagne...

### Accès au logement et à l'alimentation questionnés

Outre ces enjeux de mobilité et d'accès aux services, le mémoire de Jade Ballot évoque le logement et la précarité alimentaire. **Les logements** en montagne peuvent être difficiles à chauffer et souvent peu adaptés notamment pour les personnes âgées ou en situation d'handicaps (elles ne connaissent pas les aides dont elles peuvent bénéficier et n'ont pas l'apport nécessaire pour effectuer les travaux) ; **les logements sociaux sont rares et souvent peu adaptés** : pas de petits logements pour les jeunes ou les ménages monoparentaux, de logements équipés pour personnes âgées et de logements sociaux de type maison avec jardin (pour les animaux domestiques, pour le potager...) qui correspondent à des modes de vie et attentes rurales. Ces éléments soulignent la précarité liée à un logement inadapté, un inconfort matériel et potentiellement risqué pour le quotidien de ces personnes.

**L'accès à l'alimentation** est aussi une question importante comme en témoigne cette citation : « *Quand j'entends dire qu'à la campagne, en montagne, les gens ne meurent pas de faim, ce n'est pas vrai du tout... c'est peut-être moins visible aux yeux de tous, mais je peux vous assurer que la précarité alimentaire est bien présente et les CCAS en ont bien conscience. Et encore, nous on voit ceux qui veulent bien faire la démarche, car il faut pouvoir la faire la démarche, avoir conscience de ses difficultés...* ». Cela est dû au coût de l'alimentation augmenté par les difficultés d'accès, ainsi que par les difficultés de distribution de l'aide alimentaire, voire la connaissance de la possibilité de recours à l'aide alimentaire. Ces difficultés sont renforcées par les représentations, mais aussi pour le jardinage par un surcoût en région de montagne.

### Cœur-de-Chartreuse, un espace refuge ?

Il est important aussi de voir comment est perçu le fait de vivre en Chartreuse pour les personnes en situation de pauvreté-précarité interrogées. Le rapport au lieu de vie Cœur-de-Chartreuse peut être perçu comme catalyseur ou comme entrave à se retirer, en partie, des situations de précarité. « *Le cadre de vie à la campagne et à la montagne est exceptionnel, ça m'aide à m'apaiser malgré les soucis d'argent que j'ai.* » « *Si je vais mal, j'ai la montagne, ça fait souffler. La montagne pour moi ça*



*m'aide. [...] Ça fait presque comme un refuge pour moi, comme les cabanons pour les alpinistes qui doivent braver le froid et la tempête, la montagne c'est le refuge qui me protège des aléas de la vie ». Donner aux montagnes une sensibilité paysagère constitue pour certaines personnes rencontrées une ressource face à leur situation de précarité.*

Le centre social des Pays du Guiers est constitutif d'une ressource pour certaines personnes, puisqu'il participe d'une fonction de veille sur le territoire. Ce lieu et son action alimentaire s'érigent en véritables ressources pour les habitants en situation de précarité : *« Ça m'a sauvé je pense, la distribution alimentaire a été une planche de salut, je trouve que pour une petite commune de campagne, la distribution alimentaire c'est vraiment un repaire pour les habitants qui galèrent »*. L'élu est également une des figures repères du territoire.

Au cœur des ressources territoriales mobilisables, il faut souligner les sociabilités diverses, empreintes de solidarité, qui se déploient de différentes manières, selon les trajectoires socio-résidentielles de l'habitant (les « natifs » se réfèrent souvent à leur famille, quant aux « nouveaux habitants » plutôt du côté des voisins, des anciens collègues etc..) et peuvent se manifester sous formes matérielles (souvent financières) comme idéelles (des services en réciprocité).

***L'ancrage local en milieu rural est constitutif dans les formes que prennent ces sociabilités.*** En effet, plus une personne est inscrite dans un rapport de territorialité, plus il aura un large champ de possibilités d'arts de faire, de stratégies à mettre en place. Toutefois, l'ancrage peut aussi être une contrainte : *« Je souffre du regard que les autres peuvent me porter ici, je sais que ça parle beaucoup, puisque tout le monde se connaît un peu, on se croise très facilement. Tout se sait rapidement »*. L'interconnaissance accentue la visibilité des situations de précarité et engendre une stigmatisation et des jugements prématurés, et parfois un profond ressenti de peur.

***L'imaginaire de la montagne peut aussi constituer un frein.*** Les représentations souvent idéalisées, du milieu rural et des ruralités ont été multipliées suite à la crise sanitaire du Covid-19, c'est en tout cas ce qu'explique une habitante : *« Il y a une vraie détresse dans le milieu rural en montagne aussi, malgré l'image flamboyante qu'on peut avoir de nos communes montagnardes. Je crois que le fait que la montagne soit vue positivement par l'image collective, fait que les personnes pauvres sont encore plus invisibilisées par le discours touristique. Et pour moi ça s'aggrave avec des crises sanitaires comme on a connu »*.

### **Un réseau d'acteurs au maillage dense et organisé**

Toutefois, les actions visant à améliorer les situations de précarité sur le territoire sont multiples et mobilisent une grande diversité d'acteurs et nous pouvons ne citer quelques-unes :

En termes de mobilité : Rezo Pouce, réflexions sur des minibus partagés...

Alimentation : groupement informel de CCAS avec le centre social pour la distribution alimentaire, association Panier Solidaire de Chartreuse, collectif d'habitants Semer et Cueillir en Chartreuse

Santé : service d'ADMR, de SSIAD

Emploi et insertion par l'activité économique : chantier d'insertion par l'activité éco Emplois Verts Chartreuse, permanence du groupe Adéquation et de la mission locale de Voiron

Sociabilités : Centre social des Pays du Guiers avec dispositifs d'ateliers sociolinguistiques, le LAEP, l'association la PAJ, l'association d'éducation populaire AADEC)

Numérique (permanence numérique, bus France Service, projet d'une Maison France Service).



Les liens entre acteurs sociaux de Cœur-de-Chartreuse et acteurs territoriaux s'esquissent, les limites tendent à rester floues, ce qui paradoxalement est porteur d'innovation en termes d'actions sociales.

## Conclusion

**Pour l'ensemble des mémoires**, des thèmes reviennent : la mobilité sous toutes ses facettes, le poids des limites administratives renforcées par la fusion des intercommunalités et le recul des services. La mobilité ne joue pas seulement sur le non recours, elle influe sur les conditions de vie au quotidien et est facteur d'isolement. Elle a des impacts sur la santé et le bien-être. La difficile connaissance des personnes en situation de pauvreté-précarité pose la question du non-recours mais aussi celle de la prévention. Des domaines de prévention ou d'action sont abandonnés, voire sont très peu présents (autour du logement, des loisirs, du bien-être, des soins psy, de la prévention et soins aux addictions...). Toutefois, on note aussi l'importance d'initiatives associatives, des élus ... et plus généralement d'acteurs territoriaux. On peut souligner l'importance des centres sociaux et parfois les difficultés qui tiennent à leur périmètre d'action. Mais des différences fortes existent entre territoires, communes, voire catégories de personnes en situation de pauvreté-précarité (entre nouveaux et anciens pour la prise en charge, la connaissance des droits, le recours aux droits ; entre jeunes, vieux et femmes seules, etc...). Ces différences peuvent aussi tenir aux caractéristiques même des territoires considérés et aux représentations dont ils font l'objet. Il importe de mieux penser les complémentarités entre petite ville/ville moyenne et territoires ruraux pour les questions de pauvreté-précarité.

## Bibliographie :

Jade Ballot, *Précarités en Chartreuse, pourtant que la montagne est belle... Analyse sociologique des morphologies de la pauvreté-précarité en milieu rural moyenne montagne : la communauté de communes Cœur de Chartreuse*, Mémoire de recherche en sociologie, Master VEU, sous la direction conjointe de Claire Delfosse et Isabelle Malon, 175 p.

Delfosse C., Ferrand M., Ganivet G., Grimault P., 2019, « La pauvreté en milieu rural ; quels acteurs, quelles actions pour quels projets ? L'exemple de la région Auvergne-Rhône-Alpes », *BAGF*, pp. 688-711.

Ressources du groupe de travail sur le site de Cap Rural : <http://www.caprural.org/etre-en-veille-et-se-former/vu-lu-pour-vous/9141-strategie-pauvrete-bilan-regional-aura-2021-et-actions-2021>